



PARLEMENT EUROPÉEN DES JEUNES FRANCE

Dossier de candidature à la
3^{ème} Session Régionale BOURGOGNE

28-30 MARS 2014 – LOUHANS
Lycée Henri Vincenot

Exprimer, Echanger, Entreprendre

Parlement Européen des Jeunes - France

48 rue Richelieu - F-75001 PARIS

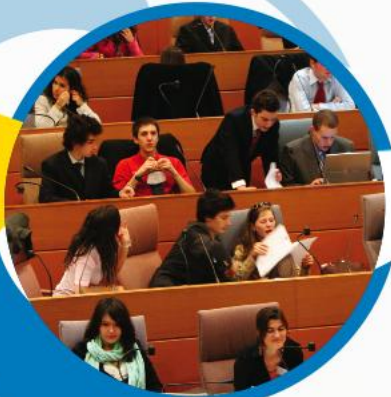
Tél. : +33 (0)1 42 60 47 08 - Fax : +33 (0)1 47 03 39 03

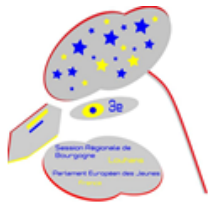
info@pejfrance.org - www.pejfrance.org

Association loi 1901 d'intérêt général agréée Jeunesse et Éducation Populaire
soutenue par les institutions françaises et européennes

SIREN 432 681 336 - Tous droits réservés

www.pejfrance.org



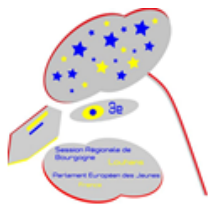


Le Parlement Européen des Jeunes – France est une **association apolitique** et à but non lucratif, **agrée Jeunesse et Éducation populaire**, relayant en France les actions du Parlement Européen des Jeunes (PEJ).

Depuis 25 ans, **le PEJ joue un rôle pédagogique majeur dans l'apprentissage des mécanismes démocratiques.**

Offrant un cadre apolitique, nos actions visent à sensibiliser les jeunes de 16 à 25 ans à l'importance de **l'exercice de la citoyenneté et à promouvoir sa dimension européenne.**

www.pejfrance.org



Parlement européen des Jeunes European Youth Parliament (EYP-HSS)



Le **Parlement Européen des Jeunes** (PEJ) a été fondé en **1987** à l'initiative de plusieurs jeunes et parents d'élèves de Fontainebleau. Agissant **depuis 25 ans** pour sensibiliser les jeunes à l'importance de l'exercice de la citoyenneté et à sa dimension européenne, cette association a pris beaucoup d'ampleur sur la scène internationale, et est désormais encouragée et soutenue par les **institutions de l'Union européenne et le Conseil de l'Europe**. Aujourd'hui, le Parlement Européen des Jeunes est fort d'un réseau présent dans plus de **36 pays européens**, allant au-delà des frontières actuelles de l'Union européenne. Le Parlement Européen des Jeunes est appuyé par la **Fondation Schwarzkopf** (HSS).

Depuis sa création, le Parlement Européen des Jeunes s'attache à faire participer les **jeunes de 16 à 25 ans** à la construction de l'Europe et au débat public européen lors d'événements qui refusent toute connotation politique partisane. Il organise des **sessions parlementaires**, sur le modèle des réunions du Parlement Européen au niveau régional, national et européen, et constituent de la sorte une occasion unique donnée aux jeunes de s'ouvrir à leurs voisins européens dans un **esprit de tolérance et d'échange**, tout en s'impliquant dans le processus démocratique.

Le Parlement Européen des Jeunes promeut dans l'ensemble de ses actions quatre valeurs fondamentales, devenues les "piliers" de l'association :

- ★ **la citoyenneté active,**
- ★ **l'échange culturel,**
- ★ **l'esprit d'initiative,**
- ★ **la formation, l'éducation des jeunes.**

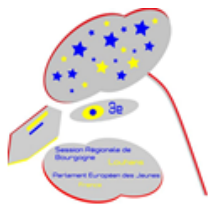


Qu'est-ce qu'une Session européenne du PEJ?

Le PEJ organise chaque année, dans différentes villes d'Europe, **des sessions européennes**, regroupant pendant **plusieurs jours** entre 100 et 300 **jeunes de toute l'Europe**.

Les jeunes sont répartis en **commissions** autour de thèmes actuels : économie, agriculture, environnement, éducation... A l'instar du Parlement Européen, les jeunes élaborent des résolutions en commissions de travail, puis en débattent et émettent un vote en **assemblée plénière**. Les langues de travail du PEJ sont l'anglais et le français.

Les résolutions élaborées par les jeunes parlementaires sont transmises au Parlement Européen et aux différents gouvernements. De nombreux témoignages de députés prouvent qu'ils portent un vif intérêt au travail de ces jeunes.



Le PEJ-France

➤ Une association de jeunes, par les jeunes et pour les jeunes



Le **Parlement Européen des Jeunes-France** (PEJ-France) a été fondé en **1994**. Association non partisane et à but non lucratif, régie par la loi de 1901 et membre du réseau européen du Parlement Européen des Jeunes, le PEJ-France mène des actions auprès des 16-25 ans pour les sensibiliser à l'importance d'être des citoyens européens actifs.

Le premier rôle du PEJ-France est de sélectionner les lycéens qui représenteront leur pays lors des **sessions internationales**. Pour cela, le PEJ-France organise chaque année **deux sessions nationales** réunissant chacune près de 100 lycéens français de classes de première pour un week-end d'échanges et de débats sur les questions européennes.

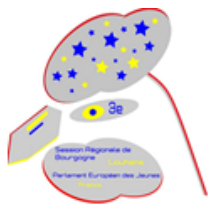
A travers ces événements, le PEJ-France permet aux jeunes de se familiariser avec les **processus démocratiques** et de comprendre l'importance de la **citoyenneté active**. Ils apprennent à respecter les points de vue de chacun et à dialoguer avec des opinions diverses. Le PEJ-France développe aussi **l'esprit d'initiative** et la capacité d'entreprendre des jeunes autour de projets concrets et permet donc à chacun de vivre une **expérience citoyenne unique et formatrice**.



➤ Les activités du PEJ-France

Le PEJ-France s'est considérablement développé ces dernières années. Il s'appuie notamment sur un réseau de **1000 bénévoles actifs**, de **12 comités régionaux** et **80 clubs PEJ** dans les lycées et universités du pays pour organiser de nombreuses autres activités :

- ★ un **Forum d'été** à destination des étudiants et jeunes professionnels pendant plus d'une semaine. Celui-ci réunit environ 100 à 200 jeunes européens de 18 à 25 ans.
- ★ des **sessions régionales** de 1 à 3 jours pour les lycéens et/ou étudiants ainsi que des **conférences, expositions et cafés-débats européens**.
- ★ des **campagnes d'information et des consultations** auprès des jeunes sur l'Europe.
- ★ la **célébration de la Journée de l'Europe le 9 mai** et organise des **semaines culturelles** sur l'Europe.



La 3^{ème} Session régionale Bourgogne

➤ Une expérience unique et formatrice

La 3^{ème} Session régionale du Comité Bourgogne du PEJ-France se déroulera du vendredi 28 au dimanche 30 mars 2014 à Louhans. Cet évènement est organisé par une équipe de bénévoles du Lycée Henri Vincenot et du reste de la région Bourgogne.



Comme au cours de chaque Session, les jeunes participants, appelés « **délégués** », seront répartis en **commissions** pour échanger autour de thèmes actuels : économie, agriculture, environnement, etc. A l'instar du Parlement européen, ils seront chargés d'élaborer des **résolutions** qui sont ensuite débattues et votées en **assemblée plénière**. Cette session offrira aux participants une **expérience citoyenne, pédagogique et humaine** qui donne tout son sens à l'expression « l'important, c'est de participer ».

➤ La sélection des lycéens



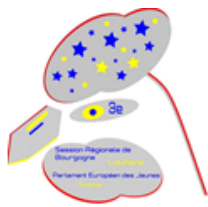
L'ensemble des lycées de Bourgogne sont destinataires d'un **dossier de candidature**. A l'issue de cet appel à candidatures (voir calendrier plus bas), les organisateurs de la Session effectueront une sélection sur la base des dossiers reçus et choisiront les lycées qui y participeront.

Les **lycées sélectionnés** recevront alors la **liste des commissions parlementaires** avec le **sujet** s'y rattachant. Chaque élève se verra attribuer une commission de travail, dont il sera membre pendant toute la durée de la session.

➤ L'encadrement des participants

Chaque commission sera donc composée d'un ou deux lycéen(s) de chaque lycée sélectionné et d'un jeune d'un autre pays européen, soit entre 7 et 12 délégués par commission au total. Pendant la session, les délégués débattront de leur sujet afin de parvenir à un compromis et d'écrire une résolution commune (proposition de loi européenne) qu'ils défendront ensuite en séance plénière.

Les débats de chaque commission seront encadrés et modérés par un « chair » (président de commission) qui est un étudiant du PEJ originaire d'un pays européen et qui reçoit une formation préalable à l'animation de groupe.



Un jury suivra toutes les activités de la Session régionale afin de **désigner la délégation retenue pour participer à une Session du PEJ dans un autre pays européen** (sous réserve). Les critères de sélections sont variés : qualité du travail préparatoire, capacités d'expression en français et en anglais, connaissance des sujets, esprit de groupe, dynamisme, ouverture d'esprit, etc.

➤ **Le rôle de l'accompagnateur**

L'accompagnateur peut être aussi bien un professeur, un CPE, un documentaliste du lycée ou un parent. **Il est l'adulte responsable de la délégation**. En amont de la Session, il fait en sorte que les élèves entreprennent des recherches sur leur sujet de résolution et se préparent à l'Eurovillage.

Il est également **l'interlocuteur du PEJ-France** pour les questions administratives. Il est important qu'il veille à ce que les délégués soient bien préparés, qu'ils puissent tous s'exprimer lors du travail préalable de la délégation. Il ne s'agit pas de diriger leur travail, mais de l'aiguiller.

Lors de la session, il **ne participe pas aux débats**. Un **programme particulier** est mis en place pour échanger avec les autres accompagnateurs et mieux découvrir l'association.

➤ **Le travail préparatoire**

Avant la Session régionale, **chaque participant est invité à préparer le sujet de commission qui lui a été attribué**, en effectuant des recherches préalables. Le PEJ assiste les élèves et leurs enseignants dans ce travail préparatoire, à partir d'un « Guide du délégué » et d'un « Kit de préparation » proposant des ressources documentaires.

Par ailleurs, **chaque lycée se voit attribuer un des 28 pays de l'Union européenne**, qu'il est chargé de représenter lors de « l'Eurovillage ». Durant cet **Eurovillage**, chaque lycée dispose d'un stand qu'il décore aux couleurs du pays attribué et sur lequel il fait partager les spécialités gastronomiques et culinaires de ce pays, ainsi que sa culture (à partir de panneaux, d'affiches, d'extraits musicaux, de photos, etc.).

Les temps forts de la Session régionale

➤ Le Teambuilding

Première partie de la Session, le **Teambuilding** vise à former des équipes de commissions unies, fondées sur le respect, l'échange et la confiance. Les jeunes parlementaires se lancent dans diverses activités sportives, créatives et de communication pour former un futur groupe de travail.



➤ Le travail en commission



Les jeunes de chaque lycée sont répartis en **commissions** pour débattre du sujet fixé. Ils doivent se mettre d'accord et écrire ensemble une résolution répondant à la question posée. Cette activité permet aux lycéens de s'exercer au débat et au travail en équipe.

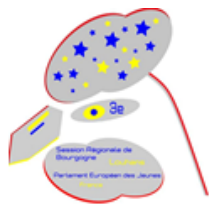
➤ L'Assemblée plénière

Les délégués sont ensuite réunis en **Assemblée plénière**. Chaque commission présente et défend sa résolution, qui est ensuite débattue par l'assemblée. A la fin de chaque débat, les jeunes parlementaires sont appelés à voter. Les résolutions sont ensuite présentées au Parlement européen et au gouvernement français ainsi qu'à d'autres organismes partenaires. Même s'il est vrai que le Parlement européen a abordé des sujets, voire repris des idées débattues au sein du PEJ, l'objectif principal n'est pas d'exercer une influence politique mais bien d'offrir une expérience éducative unique à chaque participant.



➤ Les activités sociales et culturelles

L'**Eurovillage** est l'occasion de découvrir les spécialités culinaires des différents pays européens, chaque lycée représentant un pays. La soirée de **présentation des commissions** est un moment qui permet un premier travail de groupe, avec beaucoup d'esprit et d'humour. La **soirée européenne** est enfin un moment festif qui est l'occasion de se détendre après une longue journée de travail.



Programme Prévisionnel

Vendredi 28 Mars 2014

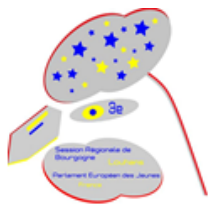
Jusqu'à 10h Arrivée des participants
10h-11h Cérémonie d'ouverture
11h-12h30 Teambuilding
12h30-14h Repas (prévoir un pique-nique)
14h-16h30 Teambuilding
16h30-18h30 Passage des délégations devant le jury
18h-18h30 Installation dans les dortoirs
20h-21h Repas
21h-23h30 Soirée d'improvisation au théâtre de Louhans
23h30 Retour aux dortoirs

Samedi 29 Mars 2014

8h30-9h30 Petit-déjeuner
9h30-12h Travail en commission
12h-13h Repas
13h00-18h00 Travail en commission
18h30-19h30 Préparation pour l'Eurovillage
19h30-20h Passage du jury sur les stands de l'Eurovillage
20h-21h30 Eurovillage
21h30-23h30 Europarty
23h30 Retour aux dortoirs

Dimanche 30 Mars 2014

7h30-8h Petit-déjeuner
8h30-9h Ouverture de l'Assemblée Plénière
9h-10h30 Assemblée Plénière (passage de 2 commissions)
10h30-11h Coffee break
11h-12h30 Assemblée Plénière (passage de 2 commissions)
12h30-13h30 Repas
13h30-15h Assemblée Plénière (passage de 2 commissions)
15h-16h30 Cérémonie de clôture
17h Coffee break et Départ des participants



Participez à la Session régionale !

➤ Les modalités pour participer

Pour participer à la 3^{ème} session régionale de Bourgogne les 28, 29 et 30 mars prochains, il vous suffit de constituer une **délégation d'élèves** (qui peuvent être dans des classes différentes) de **2^{nde}**, **1^{ère}** (toutes sections générales, technologiques et professionnelles confondues) **ou Terminale** puis de déposer un **dossier de candidature**, comme expliqué dans les pages suivantes.

★ **Chaque délégation doit être composée** d'au moins **6 élèves** et ne peut dépasser **10 élèves**.

★ **Une sélection des lycées candidats** sera effectuée par les organisateurs de la Session (plus d'infos plus loin).

➤ Le calendrier pour participer

★ **Vendredi 7 mars 2014** : date limite de retour des candidatures (cachet de la poste faisant foi).

★ **Lundi 10 mars 2014** : annonce par le PEJ-Bourgogne des lycées sélectionnés pour participer à la Session. Chaque délégué reçoit par mail le thème de la résolution sur lequel il doit travailler, ainsi qu'un guide expliquant en détail le fonctionnement d'une session et proposant de nombreux conseils pour assimiler les règles parlementaires.

★ **Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 mars 2014** : 3^{ème} Session Régionale Bourgogne

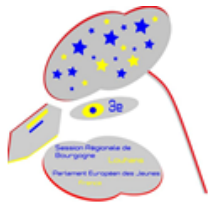
➤ Contacts

★ ***Pour toute question ou demande d'information :***

- Edgar Perrin et Jean Rétif – Organisateurs en chef au Lycée Henri Vincenot:
 - 07.78.10.71.99 & 06.71.51.32.38
- Maëlys Bibal – Présidente du Comité Régional de Bourgogne :
 - maelysbibal@gmail.com
 - 06.70.49.18.12

★ ***Adresse d'envoi des dossiers de candidature :***

Parlement Européen des Jeunes – Bourgogne
Candidature Session Régionale
A l'attention de Clément Comis
6 rue Maréchal Leclerc, appartement D001,



21000 Dijon



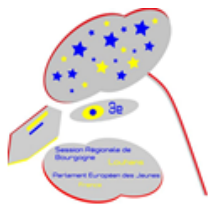
EUROPEAN **YOUTH** PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPÉEN DES **JEUNES**
FRANCE

Conditions de candidature

Chaque établissement ne peut présenter qu'une seule délégation. Chaque délégation peut être composée de 6 à 10 lycéens, pouvant être de classes et de sections différentes mais du même établissement.

Le dossier de candidature doit comprendre, outre le bulletin d'inscription dûment signé et complété et la liste des élèves participants avec leurs coordonnées :

- ★ Une **lettre de motivation** de chaque élève faisant partie de la délégation, expliquant son intérêt et sa motivation pour participer à la Session. Le format est libre (texte, vidéo, powerpoint, etc.).
- ★ Une **lettre d'engagement du proviseur, sur papier à en-tête de l'établissement**, attestant qu'il accepte la participation de son lycée à la Session régionale si sa candidature est retenue, et à une Session du PEJ à l'étranger (sous réserve) en cas de sélection du lycée.
- ★ La **liste des lycéens composant la délégation**, avec leur nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone et adresse mail.
- ★ **Tous documents complémentaires** qui permettraient d'enrichir le dossier (coupures de presse d'événements du lycée, photos d'activités organisées par les élèves, lettres de soutien, etc.).



Conditions de Participation

Les délégations sélectionnées pour participer à la Session régionale Bourgogne devront :

- ★ **Verser une contribution de participation de 30 € par élève.**

Le Comité d'organisation du Lycée Henri Vincenot prend en charge :

- l'hébergement pour le vendredi et samedi soir ;
- les repas du vendredi soir au dimanche midi inclus ; (prévoir un pique-nique pour le vendredi midi)
- les frais liés aux diverses activités.

- ★ **Fournir un certificat de scolarité pour chaque élève membre de la délégation, attestant qu'il est bien lycéen.**

- ★ **Être accompagnées d'un adulte** (personnel éducatif : professeur, documentaliste, CPE, etc.) qui encadre les élèves durant la préparation et le voyage et en a la responsabilité durant la session.

- ★ **Voyager sous leur propre responsabilité et à leurs frais** jusqu'au lieu de la session.

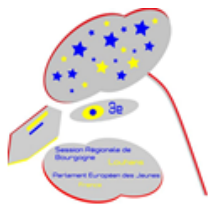
- ★ **Animer un stand lors de l'Eurovillage**, pour présenter le pays qui sera attribué au lycée lors de sa sélection, avec des spécialités culinaires, de la documentation touristique...

- ★ **Participer impérativement à toutes les activités prévues durant la session**, du vendredi 10h au dimanche 17h.

- ★ **Avoir un niveau minimum en anglais**, qui permette de travailler et de débattre avec des jeunes d'autres pays européens.

- ★ **S'engager à participer à une session régionale à l'étranger** si la délégation est sélectionnée (sous réserve du calendrier)

Nous encourageons les jeunes à chercher à financer leur participation par des subventions publiques (mairie, conseil général, conseil régional) ou privées (entreprises locales, actions locales...), ce qui constitue un excellent exercice de prise d'autonomie pour les élèves.



Bulletin d'inscription

A retourner par courrier postal non recommandé avant le 14 mars 2013 avec les pièces demandées et à l'adresse suivante :

Parlement Européen des Jeunes – Bourgogne
Candidature Session Régionale
A l'attention de Clément Comis
6 rue Maréchal Leclerc, appartement D001,
21000 Dijon

Pièces à joindre au bulletin (voir détails p. 10) :

- ★ **La lettre d'engagement du proviseur (p.13)**
- ★ **Les lettres de motivation des élèves candidats**
- ★ **1 tableau avec les coordonnées des élèves (nom, prénom, sexe, année de naissance, classe et filière, tél portable, mail)**

Le Lycée

Nom du Lycée : Public Privé

Nom et Prénom du Proviseur : Madame Monsieur

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel : Fax :

Mail (**indispensable**) :

Le responsable du projet (accompagnateur)

NB : La documentation complète sera expédiée à cette adresse si la délégation est sélectionnée

NOM / Prénom : Madame Monsieur

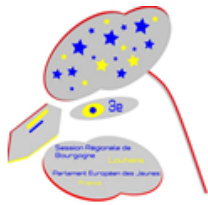
Fonction / Matière enseignée :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Mail (**indispensable**) :

Tel fixe : Portable :



Engagement du chef d'établissement

Le lycée est candidat pour la 3^{ème} Session régionale Bourgogne du PEJ – France
(Louhans, 28 au 30 mars 2014) et :

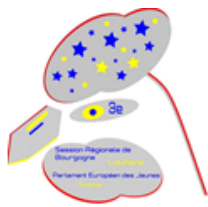
- ★ s'engage, si sa candidature est retenue, à y participer,
- ★ accepte les conditions, notamment financières, de participation (voir p.11),
- ★ s'engage, s'il est sélectionné, à représenter la France lors d'une session européenne du PEJ (date à définir).

Fait à :

le :

Signature du Chef d'établissement :

Cachet de l'établissement :



EUROPEAN **YOUTH** PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPÉEN DES **JEUNES**
FRANCE

